



Rapport final

Contrat : 2018-16

Titre du projet : Élaboration de parcours de transfert

Liste d'établissements participants

**Université de Hearst
Collège Boréal
La Cité**

**Rapport préparé par Sylvie Roy, chargée de projet pour l'Université de Hearst,
pour le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario**



Table des matières

Sommaire	3
Objectifs du projet	4
Élaboration des parcours de transfert	4
Méthodologie	4
Comparaison et analyse entre les programmes	5
Processus de mise en œuvre	6
Sommaire des parcours de transfert créés	7
Nouveaux parcours entre le Collège Boréal, La Cité et l'UdeH	7
État des parcours	7
Meilleures pratiques et leçons apprises	9
Conclusion	9
Annexe A : Parcours entre La Cité, le Collège Boréal et l'Université de Hearst pour les étudiantes et les étudiants en étude des enjeux humains et sociaux	10
Annexe B : Parcours entre La Cité, le Collège Boréal et l'Université de Hearst pour les étudiantes et les étudiants en psychologie	14

Sommaire

Ce projet d'élaboration d'entente d'articulation a permis l'élaboration des parcours de transfert de plusieurs programmes collégiaux du Collège Boréal et La Cité vers des programmes de l'Université de Hearst.

Vingt parcours ont été développés entre des programmes collégiaux et des programmes universitaires qui ont un niveau élevé d'affinité. Des parcours ont été élaborés entre les programmes collégiaux de *Techniques d'éducation spécialisée*, d'*Éducation en services à l'enfance* et d'*Intervention auprès des personnes ayant un handicap* et les programmes de B.A. (3 ans) et B.A. (4 ans) de *Psychologie* de l'Université de Hearst. D'autres parcours ont été développés entre les programmes collégiaux de *Techniques de travail social*, de *Techniques de travail social – gérontologie*, *Programme général d'arts et sciences – voie universitaire* et *Programme général d'arts et sciences* vers les programmes uniques de B.A. (3 ans) et de B.A. (4 ans) en *Étude des enjeux humains et sociaux* de l'Université de Hearst.

Objectifs du projet

De manière générale, le Collège Boréal, le collège La Cité et l'Université de Hearst s'engagent à favoriser le continuum des études postsecondaires pour les étudiantes et les étudiants francophones et bilingues de l'Ontario et à faire preuve de collaboration en matière de développement de nouveaux parcours de transfert. Les partenaires conviennent que cette collaboration doit favoriser, entre autres, l'excellence en apprentissage, l'accroissement de l'accès aux programmes d'études postsecondaires en français et la mobilité entre les établissements.

Dans le cadre du présent projet, les partenaires souhaitaient établir des parcours de transfert pour permettre aux finissantes et aux finissants des collèges des programmes suivants : Éducation en services à l'enfance, Techniques d'éducation spécialisée, Programmes général d'arts et sciences, Techniques de travail social, Techniques de travail social – gérontologie et Intervention auprès des personnes ayant un handicap de poursuivre leurs études à l'Université de Hearst afin d'obtenir un baccalauréat selon le modèle « deux années de collège et une année à l'université » (2+1) ou le modèle « deux années au collège et deux années à l'université » (2+2). Ce projet visait donc deux objectifs :

- étendre les parcours de transfert existants entre les collèges et d'autres universités, aux programmes de l'Université de Hearst pour être en mesure de desservir la région du Nord-Est de l'Ontario;
- développer de nouveaux parcours, notamment vers les programmes interdisciplinaires en Étude des enjeux humains et sociaux, ceux-ci uniques à l'Université de Hearst.

Plus précisément, les partenaires se proposaient d'explorer des ententes d'arrimage de types « 1+2 », « 2+1 » et « 2+2 » entre plusieurs programmes collégiaux et universitaires.

L'Université de Hearst visait à octroyer jusqu'à deux années complètes en transfert de crédits, soit 60 des 90 crédits (entente de type « 2+1 ») vers les baccalauréats ès arts avec concentration et 60 des 120 crédits (entente de type « 2+2 ») vers les baccalauréats spécialisés.

L'objectif ultime des partenaires était de permettre à la clientèle de poursuivre des formations pertinentes, enrichissantes et complémentaires au sein des établissements participants et de lui reconnaître le maximum de crédits – tout en préservant la qualité et la valeur des titres de compétences, tant pour les étudiantes et les étudiants que pour les établissements d'éducation.

Cette initiative de collaboration tenait compte également du rapport produit par la Commission de formation du nord-est¹ qui prévoit un nombre important d'emplois qui seront disponibles dans la région du Nord-est ontarien à court et moyen termes dans les domaines identifiés par le présent projet.

Élaboration des parcours de transfert

Méthodologie

¹ <http://www.fnetb.com/wp-content/uploads/2015/08/Northern-Ontario-Potential-Labour-Force-Retirements.pdf>

Afin de mener ce projet à terme, des étapes ont été suivies. Les deux premières étapes constituent le fondement de ce projet. Les voici :

1. Approbation d'une initiative stratégique institutionnelle pour les parcours de transfert francophones et bilingues par le Sénat de l'Université de Hearst qui contient un plan triennal (mars 2017);
2. Préparation de la demande de financement au CATON (novembre 2017);
3. Recueil, envoi et échange des cursus et des plans de cours des programmes à l'étude, ainsi que d'autres informations pertinentes en lien avec ceux-ci;
4. Visites des représentantes et des représentants de l'Université de Hearst à La Cité et au Collège Boréal pour rencontrer les équipes professorales et administratives;
5. Analyse détaillée des programmes et des plans de cours par chacune des unités d'enseignement concernées;
6. Préparation des parcours de transfert incluant l'identification et le nombre de crédits reconnus par l'Université de Hearst;
7. Enclenchement du processus d'approbation pour obtenir les approbations requises des instances décisionnelles :
 - a. Le Sénat de l'Université de Hearst
 - b. Envoi du dossier au vice-rectorat de l'Université Laurentienne pour validation du respect de la procédure, accompagné d'une lettre du vice-rectorat de l'Université de Hearst indiquant sa réaction
 - c. Validation par le vice-recteur aux études de l'Université Laurentienne du dossier soumis et du respect des procédures
 - d. Confirmation par le vice-recteur aux études de l'Université Laurentienne que le dossier a été traité et peut poursuivre aux étapes subséquentes
 - e. Signature des ententes d'articulation entre le Collège Boréal et La Cité et l'Université de Hearst
 - f. Présentation des ententes d'articulation au Sénat de l'Université Laurentienne pour information

Comparaison et analyse entre les programmes

Les normes de chacun des programmes collégiaux et des plans de cours des cours obligatoires respectifs ont été analysés et évalués en les comparant au mapping et aux objectifs du programme universitaire. Pour effectuer l'analyse, les membres des unités d'enseignement ont utilisé les balises suivantes :

- Bibliographie des cours (pertinence et à jour);
- Objectifs du cours présentés devaient correspondre au développement des savoir-faire avancés que sont l'analyse, la synthèse et l'évaluation critique;
- Types de travaux qui doivent correspondre à l'atteinte des objectifs précisés;
- Notions et concepts précisés : nombre, pertinence et niveau de complexité.

Des crédits génériques ont été attribués en équivalence pour les connaissances et les compétences développées lorsqu'il était impossible de les rattacher à un cours ayant une cote de cours propre. Après qu'ont été identifiées les équivalences des cours obligatoires et les équivalences de cours au choix du programme d'études universitaire, un nouveau parcours a été créé pour les cohortes diplômées des programmes collégiaux en question. Ces nouveaux parcours permettront à ces cohortes de réduire la durée de leurs études universitaire et les coûts engendrés par celles-ci étant

donné leur bagage de connaissances et des compétences développées dans le cadre de leurs études collégiales.

Une volonté institutionnelle d'établir des ententes de type « 2 + 1 » et « 2 + 2 » a guidé le travail à la coordination des projets.

Processus de mise en œuvre

Dès que le processus d'approbation de toutes les ententes sera complété, les équipes suivantes seront informées des détails relatifs à tous les parcours contenus dans les ententes :

- Le bureau du registraire
- Le bureau des liaisons et des communications
- Les membres à la direction
- Les membres du corps professoral
- Le bureau des admissions de l'Université Laurentienne

S'ensuivra alors le développement des outils promotionnels, de l'inscription des ententes à divers sites Internet (Ontransfer.ca, Collège Boréal, La Cité, Université de Hearst, etc.) et des stratégies de communications et de liaisons développées par les équipes respectives des trois établissements. Les ententes seront affichées aux divers sites susmentionnés au plus tard le 1^{er} avril 2019.

Sommaire des parcours de transfert créés

Nouveaux parcours entre le Collège Boréal, La Cité et l'Université de Hearst

Plusieurs des parcours de transfert des programmes collégiaux à l'étude ont été complétés et adoptés par les instances de l'Université de Hearst. Au total, on en dénombre quatorze. Six parcours devront être présentés dans les prochaines semaines au Sénat de l'Université de Hearst. Les détails académiques de ces parcours se retrouvent aux annexes A et B.

État des parcours

Ci-dessous dans le tableau, il y a l'état des parcours de tous les programmes collégiaux à l'étude.

Programmes universitaires	Programmes du Collège Boréal	Programmes de La Cité	Dernière étape complétée (détails méthodologiques disponibles dans la section Méthodologie à la page 5 du présent document)
Étude des enjeux humains et sociaux (B.A. 3 ans)	1. Programme général d'arts et science (1 an)	1. Programme général d'arts et science – voie universitaire (1 an)	Envoi du dossier au vice-rectorat de l'Université Laurentienne (étape 7.b.)
Étude des enjeux humains et sociaux (B.A. 4 ans)	1. Programme général d'arts et science (1 an)	1. Programme général d'arts et science – voie universitaire (1 an)	Envoi du dossier au vice-rectorat de l'Université Laurentienne (étape 7.b.)
Étude des enjeux humains et sociaux (B.A. 3 ans)	1. Techniques de travail social (2 ans)	1. Techniques de travail social (2 ans) 2. Techniques de travail social – gérontologie (1,5 an)	Préparation des parcours de transfert incluant l'identification et le nombre de crédits reconnus par l'Université de Hearst (étape 6)
Étude des enjeux humains et sociaux (B.A. 4 ans)	1. Techniques de travail social (2 ans)	1. Techniques de travail social (2 ans) 2. Techniques de travail social – gérontologie (1,5 an)	Préparation des parcours de transfert incluant l'identification et le nombre de crédits reconnus par l'Université de Hearst (étape 6)
Psychologie (B.A. 3 ans)	1. Éducation en services à l'enfance (2 ans) 2. Techniques d'éducation spécialisée (3 ans)	1. Éducation en services à l'enfance (2 ans) 2. Intervention auprès des personnes ayant un handicap (2 ans) 3. Techniques d'éducation spécialisée (3 ans)	Envoi du dossier au vice-rectorat de l'Université Laurentienne (étape 7.b.)

Psychologie (B.A. 4 ans)	1. Éducation en services à l'enfance (2 ans) 2. Techniques d'éducation spécialisée (3 ans)	1. Éducation en services à l'enfance (2 ans) 2. Intervention auprès des personnes ayant un handicap (2 ans) 3. Techniques d'éducation spécialisée (3 ans)	Envoi du dossier au vice-rectorat de l'Université Laurentienne (étape 7.b.)
-----------------------------	---	---	---

Tous les parcours de transfert des ententes auront atteint l'étape de la signature des ententes au plus tard le 31 mars 2019.

Meilleures pratiques et leçons apprises

D'abord, pour mener à terme ce projet et assurer sa réussite, la communication interétablissement a permis au projet de bien s'enclencher et de progresser dans les premières étapes comme il avait été établi dans le calendrier de travail. Dans un deuxième temps, la communication au sein des équipes professorales des trois établissements a sûrement été un gage de succès. Les gestionnaires de projet ont bien amorcé le projet en présentant les objectifs et le calendrier de travail à leur équipe respective et ont assuré le travail continu en lien avec celui-ci.

Comme les programmes à l'étude avaient un niveau d'affinité élevé, il était réaliste d'atteindre les objectifs fixés quant aux équivalences.

Il était important de rappeler occasionnellement la *Stratégie institutionnelle pour les parcours de transfert francophones et bilingues* de l'Université de Hearst. Les réalités démographiques, la vision du Ministère, la place que devrait occuper l'apprentissage expérientiel ont tous été des facteurs sous-jacents importants aux analyses.

Conclusion

Les trois établissements sont satisfaits du projet et de ses résultats malgré quelques délais dans la procédure d'approbation des ententes par le Sénat de l'Université de Hearst et la procédure de l'Université Laurentienne. Nous avons réussi à créer des parcours de transfert avantageux pour les finissantes et les finissants des programmes collégiaux et, par le fait même, enrichir les possibilités de formation dans le Nord-Est de l'Ontario et pour les francophones.

**Annexe A : parcours menant aux programmes d'Étude des enjeux humains et sociaux
(3 ans et 4 ans)**

Parcours entre le programme général d'arts et sciences du Collège Boréal et les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux de l'Université de Hearst

Programme du Collège Boréal	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en étude des enjeux humains et sociaux**	Notes
<p>PGAS 1 an (certificat)</p>	<p>ENGL 1541 (3) LANG 9100 (3) + Avec possibilité de 24 crédits supplémentaires qui seront déterminés par un membre du comité des admissions en consultation avec l'unité d'enseignement d'Étude des enjeux humains et sociaux ----- total : 30 crédits*</p>	<p>HIST 3756 (3) HIST 3757 (3) INTE 1016 (3) INTE 1946 (3) INTE 3016 (3) INTE 3026 (3) INTE 3946 (3) LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) LITT 2646 (3) MATH 2256 (3) MÉTH 2101 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3)</p> <p>GÉOG 1026 (3) PSYC 2606 (3)</p> <p>Quatre cours parmi : - ÉCON 1007 (3) - SOCI 3187 (3) - SOCI 3076 (3) - GÉOG 3217 (3) - HIST 2037 (3) ----- total : 60 crédits*</p>	<p>Des substitutions de cours seront effectuées pour certains cours obligatoires qui ne figurent ni dans les crédits accordés, ni dans la section des cours à compléter. Pour effectuer ces substitutions, l'outil d'équivalence déjà adopté pour les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux sera utilisé.</p>
<p>Programme du Collège Boréal</p>	<p>Crédits accordés par l'Université de Hearst</p>	<p>Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en étude des enjeux humains et sociaux**</p>	<p>Notes</p>

<p>PGAS – voie universitaire 1 an (certificat)</p>	<p>ENGL 1541 (3) LANG 9100 (3) + Avec possibilité de 24 crédits supplémentaires qui seront déterminés par un membre du comité des admissions en consultation avec l'unité d'enseignement d'Étude des enjeux humains et sociaux ----- total : 30 crédits*</p>	<p>ÉCON 1007 (3) GÉOG 1026 (3) GÉOG 3217 (3) HIST 2037 (3) HIST 3756 (3) HIST 3757 (3) INTE 1016 (3) INTE 1946 (3) INTE 3016 (3) INTE 3026 (3) INTE 4016 (3) INTE 4104 (9) INTE 4915 (6) LITT 2646 (3) LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) MATH 2256 (3) MÉTH 2101 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 2606 (3) SOC 3076 (3) SOC 3187 (3)</p> <p>+ 3 cours au choix</p> <p>----- total : 90 crédits*</p>	<p>Des substitutions de cours seront effectuées pour certains cours obligatoires qui ne figurent ni dans les crédits accordés, ni dans la section des cours à compléter. Pour effectuer ces substitutions, l'outil d'équivalence déjà adopté pour les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux sera utilisé.</p>
---	--	--	--

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an, 2 ans ou 3 ans.

* Le nombre de crédits à compléter est conditionnel à l'obtention du nombre de crédits maximal à obtenir, c'est-à-dire 30.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en étude des enjeux humains et sociaux peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Parcours entre le programme général d'arts et sciences – voie universitaire de La Cité et les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux de l'Université de Hearst

Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en étude des enjeux humains et sociaux**	Notes
<p>PGAS – voie universitaire 1 an (certificat)</p>	<p>ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) LANG 9100 (6) MATH 9100 (6) + Avec possibilité de 12 crédits supplémentaires qui seront déterminés par un membre du comité des admissions en consultation avec l'unité d'enseignement d'Étude des enjeux humains et sociaux ----- total : 30 crédits*</p>	<p>HIST 3756 (3) HIST 3757 (3) INTE 1016 (3) INTE 1946 (3) INTE 3016 (3) INTE 3026 (3) INTE 3946 (3) LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) LITT 2646 (3) MATH 2256 (3) MÉTH 2101 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3)</p> <p>GÉOG 1026 (3) PSYC 2606 (3)</p> <p>Quatre cours parmi : - ÉCON 1007 (3) - SOCI 3187 (3) - SOCI 3076 (3) - GÉOG 3217 (3) - HIST 2037 (3) ----- total : 60 crédits*</p>	<p>Des substitutions de cours seront effectuées pour certains cours obligatoires qui ne figurent ni dans les crédits accordés, ni dans la section des cours à compléter. Pour effectuer ces substitutions, l'outil d'équivalence déjà adopté pour les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux sera utilisé.</p>
Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en étude des enjeux humains et sociaux**	Notes
<p>PGAS – voie universitaire 1 an</p>	<p>ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) LANG 9100 (6)</p>	<p>ÉCON 1007 (3) GÉOG 1026 (3) GÉOG 3217 (3)</p>	<p>Des substitutions de cours seront effectuées pour</p>

(certificat)	<p>MATH 9100 (6) + Avec possibilité de 12 crédits supplémentaires qui seront déterminés par un membre du comité des admissions en consultation avec l'unité d'enseignement d'Étude des enjeux humains et sociaux</p> <p>----- total : 30 crédits*</p>	<p>HIST 2037 (3) HIST 3756 (3) HIST 3757 (3) INTE 1016 (3) INTE 1946 (3) INTE 3016 (3) INTE 3026 (3) INTE 4016 (3) INTE 4104 (9) INTE 4915 (6) LITT 2646 (3) LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) MATH 2256 (3) MÉTH 2101 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 2606 (3) SOC 3076 (3) SOC 3187 (3)</p> <p>+ 3 cours au choix</p> <p>----- total : 90 crédits*</p>	<p>certaines cours obligatoires qui ne figurent ni dans les crédits accordés, ni dans la section des cours à compléter. Pour effectuer ces substitutions, l'outil d'équivalence déjà adopté pour les programmes d'étude des enjeux humains et sociaux sera utilisé.</p>
--------------	--	--	---

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an, 2 ans ou 3 ans.

* Le nombre de crédits à compléter est conditionnel à l'obtention du nombre de crédits maximal à obtenir, c'est-à-dire 30.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en étude des enjeux humains et sociaux peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Annexe B : parcours menant aux programmes de Psychologie (3 ans et 4 ans)

Parcours entre le programme d'Éducation en service à l'enfance du Collège Boréal et les programmes de psychologie de l'Université de Hearst

Programme du Collège Boréal	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en psychologie**	Notes
Éducation en service à l'enfance 2 ans (diplôme)	<p>PSYC 1107 (3)</p> <p>ADMN 9200 (3)</p> <p>ENGL 1541 (3)</p> <p>INTE 1946 (3)</p> <p>LANG 9100 (3)</p> <p>PSYC 2006 (3)</p> <p>PSYC 2806 (3)</p> <p>PSYC 4915 (6)</p> <p>SOSC 9100 (18)</p> <p>SOSC 9200 (15)</p> <p>-----</p> <p>total : 60 crédits*</p>	<p>LANG1006 (3)</p> <p>LANG 1007 (3)</p> <p>PSYC 1106 (3)</p> <p>PSYC 2126 (3)</p> <p>PSYC 2516 (3)</p> <p>PSYC 2517 (3)</p> <p>PSYC 3206 (3)</p> <p>+</p> <p>3 cours au choix PSYC</p> <p>-----</p> <p>total : 30 crédits*</p>	
Programme du Collège Boréal	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en psychologie**	Notes
Éducation en service à l'enfance 2 ans (diplôme)	<p>PSYC 1107 (3)</p> <p>PSYC 2006 (3)</p> <p>ADMN 9200 (3)</p> <p>ENGL 1541 (3)</p> <p>INTE 1946 (3)</p> <p>LANG 9100 (3)</p> <p>PSYC 2806 (3)</p> <p>PSYC 4915 (6)</p> <p>SOSC 9100 (18)</p> <p>SOSC 9200 (15)</p> <p>-----</p> <p>total : 60 crédits*</p>	<p>LANG 1006 (3)</p> <p>LANG 1007 (3)</p> <p>PSYC 1106 (3)</p> <p>PSYC 2007 (3)</p> <p>PSYC 2126 (3)</p> <p>PSYC 2516 (3)</p> <p>PSYC 2517 (3)</p> <p>PSYC 2606 (3)</p> <p>PSYC 2617 (3)</p> <p>PSYC 3206 (3)</p> <p>PSYC 3217 (3)</p> <p>PSYC 3256 (3)</p> <p>PSYC 3306 (3)</p> <p>PSYC 3606 (3)</p> <p>PSYC 3607 (3)</p> <p>PSYC 3706 (3)</p> <p>PSYC 4006 (3)</p> <p>PSYC 4104 (9)</p> <p>-----</p> <p>total : 60 crédits*</p>	

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an ou 2 ans.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en psychologie peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Parcours entre le programme d'Éducation en service à l'enfance de La Cité et les programmes de psychologie de l'Université de Hearst

Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en psychologie**	Notes
Éducation en service à l'enfance 2 ans (diplôme)	ADMN 9200 (6) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2806 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (15) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*	LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 1107 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 3206 (3) + 2 cours au choix PSYC (6) ----- total : 30 crédits*	
Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en psychologie**	Notes
Éducation en service à l'enfance 2 ans (diplôme)	PSYC 1107 (3) ADMN 9200 (6) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2806 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (12) SOSC 9200 (12)	LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 2606 (3) PSYC 2617 (3) PSYC 3206 (3) PSYC 3217 (3)	

	<p>-----</p> <p>total : 60 crédits*</p>	<p>PSYC 3256 (3)</p> <p>PSYC 3306 (3)</p> <p>PSYC 3606 (3)</p> <p>PSYC 3607 (3)</p> <p>PSYC 3706 (3)</p> <p>PSYC 4006 (3)</p> <p>PSYC 4104 (9)</p> <p>-----</p> <p>total : 60 crédits*</p>	
--	--	---	--

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an ou 2 ans.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en psychologie peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Parcours entre le programme d'Interventions auprès des personnes handicapées de La Cité et les programmes de psychologie de l'Université de Hearst

Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en psychologie**	Notes
Interventions auprès des personnes handicapées 2 ans (diplôme)	ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 3317 (3) PSYC 3606 (3) PSYC 3607 (3) PSYC 4915 (6) SO SC 9100 (12) SO SC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*	LANG1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 1107 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 3206 (3) + 1 cours au choix PSYC (3) + 1 cours au choix (3) ----- total : 30 crédits*	
Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en psychologie**	Notes

Interventions auprès des personnes handicapées 2 ans (diplôme)	PSYC 2006 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 3606 (3) PSYC 3607 (3) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 3317 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (12) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*	LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 1107 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 2606 (3) PSYC 2617 (3) PSYC 3206 (3) PSYC 3217 (3) PSYC 3256 (3) PSYC 3306 (3) PSYC 3706 (3) PSYC 4006 (3) PSYC 4104 (9) + 2 cours au choix (6) ----- total : 60 crédits*	
---	---	--	--

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an ou 2 ans.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en psychologie peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Parcours entre le programme de Techniques d'éducation spécialisée du Collège Boréal et les programmes de psychologie de l'Université de Hearst

Programme du Collège Boréal	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en psychologie**	Notes
Techniques d'éducation spécialisée 3 ans (diplôme)	PSYC 1107 (3) COSC 1701 (3) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3)	LANG1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3)	

	LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2806 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (15) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*	PSYC 2517 (3) PSYC 3206 (3) + 3 cours au choix PSYC (9) ----- total : 30 crédits*	
Programme du Collège Boréal	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une spécialisation en psychologie**	Notes
Techniques d'éducation spécialisée 3 ans (diplôme)	PSYC 1107 (3) COSC 1701 (3) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2806 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (15) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*	LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 2606 (3) PSYC 2617 (3) PSYC 3206 (3) PSYC 3217 (3) PSYC 3256 (3) PSYC 3306 (3) PSYC 3606 (3) PSYC 3607 (3) PSYC 3706 (3) PSYC 4006 (3) PSYC 4104 (9) ----- total : 60 crédits*	

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

* l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an ou 2 ans.

**Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en psychologie peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca

Parcours entre le programme de Techniques d'éducation spécialisée de La Cité et les programmes de psychologie de l'Université de Hearst

Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>concentration</u> en psychologie**	Notes
<p>Techniques d'éducation spécialisée 3 ans (diplôme)</p>	<p>PSYC 2517 (3) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 2006 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 3317 (3) PSYC 3606 (3) PSYC 3607 (3) PSYC 4206 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (6) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*</p>	<p>LANG1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 1107 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 3206 (3) + 2 cours au choix PSYC (6) + 1 cours au choix (3) ----- total : 30 crédits*</p>	
Programme de La Cité	Crédits accordés par l'Université de Hearst	Cours à compléter à l'Université de Hearst pour obtenir une <u>spécialisation</u> en psychologie**	Notes
<p>Techniques d'éducation spécialisée 3 ans (diplôme)</p>	<p>PSYC 2006 (3) PSYC 2007 (3) PSYC 2517 (3) PSYC 3606 (3) PSYC 3607 (3) ENGL 1541 (3) ENGL 1542 (3) INTE 1946 (3) LANG 9100 (6) PSYC 3317 (3) PSYC 4206 (3) PSYC 4915 (6) SOSC 9100 (6) SOSC 9200 (12) ----- total : 60 crédits*</p>	<p>LANG 1006 (3) LANG 1007 (3) PSYC 1106 (3) PSYC 1107 (3) PSYC 2126 (3) PSYC 2516 (3) PSYC 2606 (3) PSYC 2617 (3) PSYC 3206 (3) PSYC 3217 (3) PSYC 3256 (3) PSYC 3306 (3) PSYC 3706 (3) PSYC 4006 (3) PSYC 4104 (9) + 3 cours au choix (9) ----- total : 60 crédits*</p>	

Pour chacun des parcours ci-haut :

- Une moyenne minimale collégiale de 3.2 ou 80% est requise pour obtenir les crédits indiqués.

** l'Université de Hearst accordera le nombre de crédits indiqués. Pour des raisons d'horaire des cours universitaires ou de question de préalable aux cours obligatoires, il sera peut-être impossible de compléter un B.A. en 1 an ou 2 ans.*

***Les cours à compléter pour la concentration ou la spécialisation en psychologie peuvent changer lorsque des changements sont faits au programme. Les exigences des programmes d'études sont mises à jour à chaque année dans l'annuaire de l'Université de Hearst disponible sur notre site Internet ici <http://www.uhearst.ca/annuaire-0>. Pour obtenir plus d'informations, prière de communiquer avec le secrétariat général au 705 372-1781 poste 224 ou par courriel à sylvie_roy@uhearst.ca*